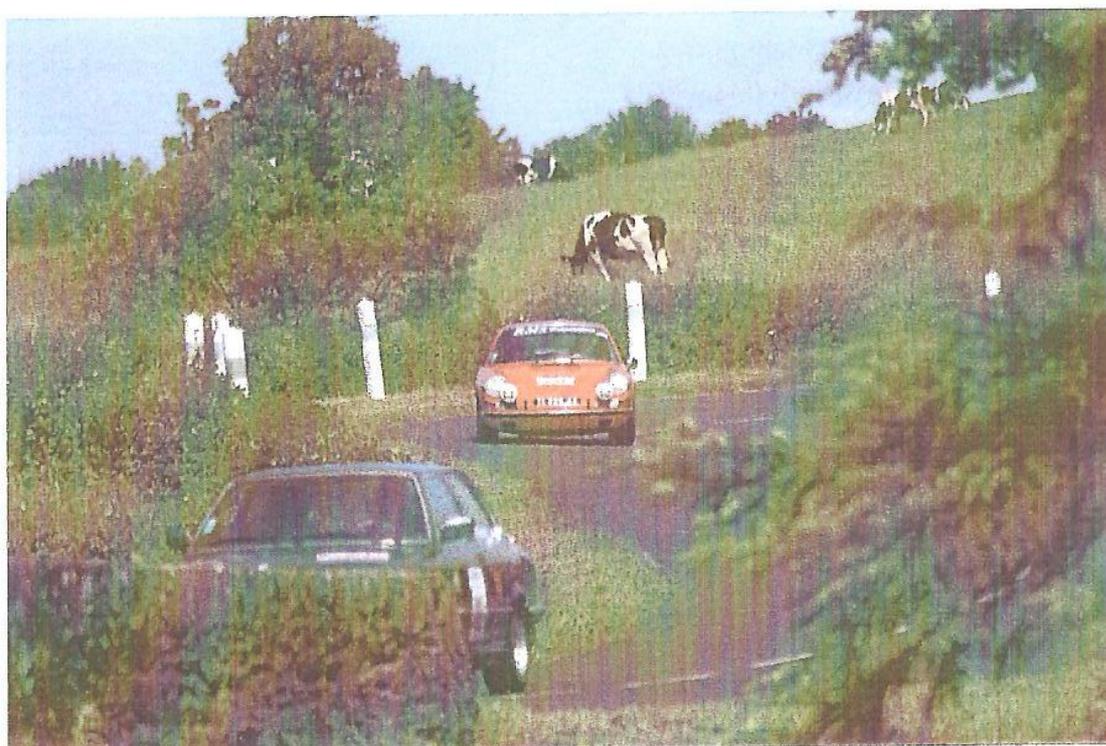


5ème RALLYE « Historique »

NANTES – ANCENIS

les 21 et 22 mai 2011



Rallye de Régularité

Ouvert aux véhicules de + de 20 ans ou d'exception
Comptant pour le Trophée R. JOUAN 2011, Coef 3

**Une journée de « Conduite - Passion »
sur les plus belles routes
du vignoble et des coteaux de Loire**

ROTARY NANTES AUTO PASSION , Maison des Associations 44470 CARQUEFOU

egasnier@wanadoo.fr

Règlement

Cette épreuve de régularité historique réservée à des véhicules de collection est dénommée :

5ème RALLYE DE NANTES - ANCENIS Historique

1 – VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles les voitures conformes à la législation routière, construites entre 1950 et 1989 ou aux véhicules modernes d'exception, à jour de toutes vérifications administratives.

2 – CATEGORIES

Elles seront réparties selon deux catégories :

- Véhicules engagés en classement Régularité
- Véhicules engagés en classement Découverte

Les voitures admises seront choisies par l'organisateur qui restera seul juge d'accepter ou de refuser les candidatures, sans avoir à en justifier les raisons.

3 – EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote titulaire d'un permis de conduire reconnu sur le territoire français et d'un ou deux équipiers.

Les équipages inscrits devront être présents à bord du véhicule pendant toute la durée de l'épreuve sous peine de mise hors course.

4 – ORDRE DES DEPARTS

Les départs se feront de minute en minute et dans l'ordre croissant des numéros.

Les numéros seront attribués par l'organisation en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets.

5 – PROGRAMME

Samedi 21 mai 2011 De 9 H 30 à 12 H et de 14 à 16 H baptêmes de piste sur le circuit de Fay de Bretagne. Vérifications administratives et techniques des voitures du rallye de 14 à 16 heures.
De 16 à 17 H accès au circuit des voitures du rallye pour des tours libres, sans vitesse imposée et sans classement. **Le port du CASQUE est OBLIGATOIRE**

Dimanche 22 mai 2011 **Place du Marché à CARQUEFOU**
09h00 : Départ du « Rallye de NANTES - ANCENIS »
12h30 : Déjeuner à SAINT GEREON
14h : Départ de l'épreuve de l'après midi
16h30 : Fin du rallye à St GEREON
18h30 : Remise des prix avec pot de l'amitié

6 – CONTROLES HORAIRES ET CONTROLES DE PASSAGE

Contrôles horaires : Les personnes en charge de ces contrôles indiqueront sur le carnet de bord, présenté par un membre de l'équipage, l'heure effective de passage de la voiture à la table de contrôle. L'heure idéale de pointage est celle qui est obtenue en additionnant le temps donné pour parcourir le secteur à l'heure de départ du véhicule sur ce secteur. Toute différence en plus ou en moins entre l'heure réelle et l'heure idéale sera pénalisée, 30 points par minute de retard et 60 points par minute d'avance. 600 points par C.H manqué ou passé à l'envers.

Contrôles passages : Les personnes en charge de ces contrôles devront seulement apposer un tampon sur le carnet de bord de la voiture présenté par un des membres de l'équipage. Tout tampon manquant sera pénalisé de 100 points. Idem pour un C.P passé à l'envers.

Contrôles visuels : Des contrôles visuels seront effectués sur l'intégralité du parcours pour vérifier que les participants utilisent bien le bon itinéraire, ces contrôles visuels seront prévus et indiqués dans le carnet de route. Le participant devra indiquer sur son carnet de bord la réponse à la question qui lui est posée, question relative au lieu où il se trouve, (nom d'une rue, d'un village, indication sur une maison, ou sur un panneau, etc.). Pénalité de 100 points pour un contrôle visuel manquant.

Contrôles de vitesse: Des contrôles de vitesse pourront être organisés tout au long du parcours, principalement dans les traversées d'agglomérations. Ces contrôles pourront être effectués aussi bien par l'organisateur, que par la police ou la gendarmerie.

Absence de plaques, de numéros remis au départ ou perte de carnet de bord : Pénalité de 600 Points.

7 – SECTEURS DE REGULARITE

L'organisateur donnera aux équipages une vitesse moyenne par secteur de régularité à respecter au mieux par les équipages. Cette vitesse ne pourra excéder 50 km/h. L'organisateur peut prévoir un ou plusieurs points de chronométrage intermédiaires secrets, ou il le voudra sur les secteurs de régularité.

Le chronométrage se fera à la seconde. Chaque seconde de retard, par rapport au temps imparti, entraînera une pénalité d'un point. Chaque seconde d'avance entraînera une pénalité de deux points.

8 – ROAD BOOK

Un road book sera remis à chaque équipage participant au moment du départ le dimanche matin.

9 – APPAREILS DE MESURE

Les compteurs kilométriques et de vitesse d'origine du véhicule sont seuls autorisés.

Un seul instrument à affichage mécanique, (Halda Trip, Rétrop Trip, etc....) pourra être installé dans le véhicule sous réserve qu'il n'indique que des distances partielles et totales mais en aucune mesure des moyennes.

Ces appareils devront être conformes aux spécifications fournies par les constructeurs, sans aucune modification.

L'utilisation d'appareils électroniques ou à affichage digital de type chronomètre, compteur, ou denceur, est admise sous réserve que ces instruments ne soient pas fixés ou branchés sur la voiture. L'organisateur se réserve le droit à tous moments de vérifier et contrôler les matériels utilisés.

10 – DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des droits est de 130 € pour un équipage composé de 2 personnes.

Auquel il y a lieu d'ajouter votre don au profit de l' **ASSOCIATION ONCO PLEIN AIR A.O.P.A...** (mini recommandé 80 €). (Un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôt vous sera adressé ultérieurement)

Et comprend :

les plaques et numéros du « Rallye de Nantes »

l'accès au Circuit de Fay de Bretagne le samedi après-midi

le repas des 2 personnes de l'équipe du dimanche midi

le pot de l'amitié au moment de la remise des prix

La prime d'assurance garantissant la responsabilité civile du concurrent à l'égard des tiers.

Le cadeau souvenir de l'épreuve

Ce Rallye compte pour le Trophée René JOUAN 2011 avec un coefficient 3

Aucune inscription ne pourra être retenue sans un chèque d'acompte de 80 €.

Pour des questions d'intendance, il est impératif de nous confirmer votre engagement au plus tard pour le 30 avril 2011.

Merci de nous retourner le bulletin d'inscription rempli accompagné de l'acompte, au plus vite, pour cette 5ème édition nous limitons le nombre d'équipage à 60.

Si vous désirez d'autres informations, contactez-nous.

Sportivement.

Claude GASNIER

Rotary Nantes Auto Passion

Maison des Associations

44470 Carquefou

Tel : 02 40 80 30 86

Port : 06 20 55 10 51

cgasnier@wanadoo.fr

